19ème Année - Numéro 19 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le Num. L. 50 - 10 Décembre 1971

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

Contingents... ou zone franche? Mendicité... ou liberté?

Le 10 novembre, la Commission des Finances et du Trésor de la Chambre des députés a approuvé le projet de loi présenté le 26 février 1971 par le député Ollietti en faveur de l'augmentation des contingents de marchandises en exemption fiscale.

Fort bien, mais nous ne voudrions pas que l'on finisse par confondre les contingents provisoires (provisoires depuis 23 ans!) avec la zone franche à laquelle nous avons droit d'après l'article 14 du Statut d'autonomie.

Entre zone franche et contingents il y a une différence profonde, une différence de nature qui ne saurait être saisie par les matérialistes terre à terre.

Franc est synonyme de libre. Zone franche signifie liberté. L'art. 14 du Statut («Il territorio della Valle d'Aosta è posto fuori della linea doganale e costituisce zona franca») est comparable à l'art. 38 («Nella Valle d'Aosta la lingua francese è parificata a quella italiana»). La zone franche et le bilinguisme caractérisent notre autonomie et distinguent nettement la Vallée d'Aoste de toutes les autres régions d'Italie.

Les contingents ne sont qu'un ersatz, qu'un succédané de la zone franche. En outre, au lieu de nous rendre plus libres ils nous rendent plus esclaves. Ils font de nous des solliciteurs qui doivent aller mendier périodiquement à Rome des miettes auxquelles nous avons droit et remercier humblement quand on nous les jette sous la table.

A ce propos, il n'y a rien de plus

(Suite page 4)

Une conférence sur un roman valdôtain

RENE' DE LOSTAN INTERPRETE' PAR M. GIOVANNI TUCCI

Letterariamente «René de Lostan» è, a suo modo, un libro cifrato: sarà più facile capirlo nella misura in cui, l'Autore stesso, ce ne avrà fornito la combinazione.

Si tratta di un lavoro originale, dai non facili accostamenti: faccio i nomi di Joseph e Xavier de Maistre, ma solo nella prospettiva comune a certi scrittori di lingua francese: la grazia e la sobria sentimentalità della narrazione.

Il modo di sentire il dialogo, nel Caveri, mi fa pensare ad Henry James, perché alla stregua del James gli avvenimenti narrati appaiono sfumati: quel che conta di più è la loro risonanza nelle anime, sullo sfondo di un ambiente permeato di antica civiltà e di aristocratiche creanze.

RENE' DE LOSTAN:

UNA LETTURA EVOCATRICE

C G Jung, psicoanalista di fama mondiale, descrive nell'autobiografia, la casa che si era fatto costruire sulla riva del lago di Zurigo, a Bollingen.

Una casa a pianta centrale, elevantesi in torre, con un focolare al centro e cuccette lungo le pareti: una sorta di capanna primitiva, corrispondente ai sentimenti originari dell'uomo, e più che altro al modello inconscio dello stesso Jung.

La casa viene descritta come silenziosa, priva di luce elettrica, di telefono, e di tutto ciò che potesse impedire il contatto materiale e spirituale con un remoto passato.

In tale ambiente, Jung affermava che «gli si presentavano pensieri risalenti indietro nei secoli» atti ad evocare l'inconscio collettivo dell'umanità e a stabilire una comunione con i suoi antenati.

L'evocazione di un'epoca richiedeva per Jung un ambiente stimolante, e condizioni paramedianiche di silenzio e sensibilità particolari.

Di codeste condizioni evocatorie indispensabili, noi potremo forse realizzare, ora, soltanto quella di un certo silenzio interiore, relativo a tutto ciò che la mente può suggerirci intorno al Settecento.

Farà da mediatore, tra noi rotariani e l'epoca di cui parlo, René de Lostan, «le Héros positif» del romanzo di Severino Caveri.

Un romanzo dove si sciolgono, al calore febbrile della storia, i grandi nodi dell'affrancamento delle popolazioni dai diritti feudali, dell'espropriazione dei beni ecclesiastici, dell'autoritarismo monarchico, dei governatorati cittadini, delle cospirazioni libertarie, ecc.

Un romanzo, allora? Sì, un romanzo storico, che si svolge sotto i tetti d'ardesia grigia della «Voella», sotto i quali sono «ceux qui commandent: le Gouverneur, l'Evêque, les Juges, l'Official, le Prévot, l'Archidiacre, les Gendarmes, le Gabelous»; e poi lui, René de Lostan, che si avvia lungo la Rue St. Joconde e s'accinge a salutare Madame Barillier, protagonista, insieme ad Elisa Aragon, delle due tenerissime love story del libro.

Corre il 12 febbraio 1793, e il Mont Ruitor manda «riflessi di madreperla».

Chi è René de Lostan? Un giudice, rampollo di una grande famiglia, non soffocato dal mestiere, ma filosofo, a tratti teologo, ma anche un illuminista teso con l'orecchio a «les nouvelles de France».

Le «nouvelles de France» erano terribili. Un mondo di tiranni si frantumava per lasciar posto ad un altro mondo, senza tiranni, più popolare, quasi collettivistico diremmo oggi...

La Vallée, prima di ogni altra Regione, e forse Nazione, a causa della sua vicinanza con la Francia, recepisce i messaggi e gli echi di quel frastuono; alcuni valligiani vengono incarcerati a Torino, Guillaume Cerise, Jean Junod, Joseph Chantel.

Uno di costoro, Guillaume Cerise, diventerà generale di Napoleone!

Ma torniamo a Lostan: egli dialoga con se stesso: - «Che cos'è l'uomo?» - C'est qu'un peu de moisissure» - un po' di muffa.

- «Et Dieu?» - «Il n'est pas la Natura Naturata, il est l'Etre Suprême qui a naturé la nature».

Il dialogo di Lostan continua presso la casa del Barone di Nus, attorno ad una mensa imbandita, insieme al governatore Vignet des Etoles, all'avvocato fiscale Flandin, al canonico Figerod, al notaio Barmette.

Il retroterra medioevale di questi personaggi è evidente: vive ancora un Signore di Bard, il quale contende il titolo al Signore di Nus! Mentre a poche miglia, le Roi de Sardaigne, pontifica nella sua corte di Torino.

Lostan dialoga sempre, e qualche volta monologa, con affermazioni perentorie sul Re di Sardegna, che «respecte bien peu nos droits et nos franchises»...

Il Conte di Bard proclama che non vivono più Nobili, ma: «des muscadins qui poursuivent leurs lubies réformistes».

Egli ha una sua teoria sulla Rivoluzione Francese: in Francia, il Re per «abbassare i grandi, ha innalzato borghesi e popolani, che poi si sono rivoltati contro chi li ha aiutati e nutriti».

Per altro verso il romanzo narra fatti di costume aostano, non privi di una certa «pruderie».

Vale come esempio il ballo, al quale il Comandante della Guarnigione, Carlo dell'Isola, invita Signore e Signorine di vari ceti sociali.

(Suite page 4)

Les réalisations et les objectifs du Gouvernement régional Dujany

Pour le bétail et les produits agricoles

Une action constante pour une nouvelle agriculture

Dans la page n. 217-16-71 consacrée aux activités et aux mesures financières de l'Administration régionale dans le secteur de l'agriculture, nous avons publié l'objet de l'activité de l'assessorat de l'Agriculture et des Forêts, ses objectifs et ses orientations.

Nous avons également parlé des projets de loi en cours et présenté un tableau récapitulatif des dépenses soutenues par la Région dans ce domaine depuis mai 1970 (début de l'activité du Gouvernement Dujany).

Dans ce numéro, nous presentons un deuxième tableau récapitulatif des dépenses, et nous exposons l'activité de l'Assessorat de l'Agriculture et des Forêts dans le secteur des services zootechniques en illustrant, en particulier, les mesures concernant l'assainissement et la sélection du bétail.

Dans une prochaine page paraîtront d'autres listes concernant le secteur des forêts.

DES PROGRES DANS L'ELEVAGE

◆ La sélection du bétail est opérée par l'Assessorat de l'Agriculture et des Forêts avec la collaboration des différentes Sociétés d'élevage qui se sont constituées dans presque toutes les communes de la Région.

Les Sociétés d'élevage ont permis de soumettre toutes les vaches inscrites au livre généalogique à un contrôle rationnel de productivité qui est à la base de toute méthode de sélection du bétail.

Les données mensuelles de production de lait et de matière grasse pour chaque vache sont transmises au Bureau zootechnique qui procède à leur élaboration.

Les Sociétés d'élevage sont actuellement au nombre de 47 et groupent des éleveurs ayant 4.326 vaches contrôlées dont 3.892 de race valdôtaine pie rouge et 434 de race valdôtaine pie noir.

◆ On a récemment créé un service, dont les frais sont entièrement soutenus par l'Assessorat de l'Agriculture, chargé du contrôle des rendements de lait et de matière grasse effectué par des experts qui se rendent tous les mois dans chaque étable faisant partie du livre généalogique. Pour la détermination de la matière grasse on prélève un échantillon de lait pour chaque vache et on l'envoie au Laboratoire régional pour l'analyse.

Au cours des deux dernières campagnes, depuis mai 1970, on a calculé le taux de la matière grasse par l'analyse de 70.335 échantillons de lait.

◆ L'Assesseur régional de l'Agriculture, M. Joseph Maquignaz, a fait approuver par délibération du Conseil n. 137 du 13 juillet 1970, une augmentation appropriée des prix et des subventions accordées aux Sociétés d'élevage pour l'activité déployée dans le secteur de la sélection du bétail.

◆ La Junte régionale, par délibération n. 2527 du 7 juillet 1971 a approuvé des dispositions portant une importante innovation dans l'orientation de la sélection du bétail: *le contrôle de la descendance* ou progeny-test pour le choix des taureaux reproducteurs.

L'Assessorat de l'Agriculture a organisé au mois de mars une réunion à laquelle ont participé avec les responsables du livre généalogique (herdbook) de la race valdôtaine pie rouge, des experts de génétique animale; au cours de la discussion on a envisagé l'opportunité d'appliquer ce système même dans les petits élevages de montagne.

Aussi, le choix des reproducteurs sera-t-il fait d'après leur aptitude à transmettre les caractères recherchés et non seulement d'après les caractères de productivité de leur ascendante.

Le *progeny-test* prévoit l'application de l'insémination artificielle sur les vaches qui font partie du programme établi par l'Assessorat de l'Agriculture.

◆ Les comices agricoles organisés par les Sociétés d'élevages se poursuivent régulièrement. Pendant cette dernière période se sont déroulés les expositions suivantes:

date	société d'élevage	nombre de vaches	montant des prix
16- 5-70	Cogne	221	1.004.400
29- 5-70	Valgrisanche	75	364.000
5-10-70	Valtournanche	45	250.000
8-10-70	Torgnon	95	546.600
14-10-70	Introd	60	318.600
16-10-70	Antey	85	413.800
16-10-70	La Magdeleine	40	173.100
22-10-70	Roisan	70	637.000
5-11-70	Châtillon	55	329.200
19-11-70	Aoste	65	414.800
15- 3-71	Donnaz-Vert	110	863.600
15- 3-71	Donnaz-Rovarey	40	225.000
22- 3-71	Pollein	40	404.000
26- 3-71	Aymaville	170	923.000
1- 4-71	Gressan	120	976.300
15- 4-71	La Salle-chef-lieu	80	763.600
15- 4-71	La Salle-Cheverel	75	654.100
19- 4-71	Saint-Nicolas	135	1.350.500
22- 4-71	Etroubles-chef-lieu	160	1.035.900
22- 4-71	Etroubles-Echevennoz	85	618.700
29- 4-71	Allain	345	3.140.500
7- 5-71	Morgex-1ère section	125	681.500
7- 5-71	Morgex-IIème section	35	311.300
19- 5-71	La Thuile	80	468.200
19- 5-71	Pré-Saint-Didier-Elevaz	47	259.800
27- 5-71	Ayas-Antagnod	125	881.900
27- 5-71	Ayas-Champoluc	110	786.800
8-10-71	Rhêmes-Notre-Dame	28	231.900
13-10-71	Sarre	57	287.000
13-10-71	Saint-Christophe	30	240.400
14-10-71	Saint-Rémi-Bosses	140	1.284.000
18-10-71	Saint-Pierre	172	1.532.800
21-10-71	Issime	80	411.100
25-10-71	Courmayeur	35	295.500
25-10-71	Pré-Saint-Didier-Verrand	25	186.500
27-10-71	La Salle-Derby	85	714.700
28-10-71	Doues	410	3.942.000
		TOTAL L.	27.922.100

Le 17 novembre 1970 l'Assessorat de l'Agriculture et des Forêts a organisé la XXIIIème édition du Marché-concours des taureaux et taurillons de race valdôtaine pie rouge et pie noir. Le montant des prix distribués à l'occasion de cette importante manifestation zootechnique qui a lieu tous les ans le 3ème mardi de novembre s'est élevé à L. 7.512.090.

◆ Deux nouvelles sociétés d'élevage se sont dernièrement constituées pour la race valdôtaine pie rouge: à Gressoney-Saint-Jean, avec 125 vaches inscrites au livre généalogique et à Pré-Saint-Didier-Pallesieux avec 60 vaches.

L'assainissement du bétail

◆ Pour ce qui trait à l'assainissement de tout le cheptel bovin, ovin et caprin de la Vallée d'Aoste à l'égard de la brucellose, de la tuberculose et des mastites, l'Assesseur régional de l'Agriculture et des Forêts, M. Joseph Maquignaz, a soumis à l'approbation du Conseil régional une nouvelle loi régionale qui porte à 420 millions de lires la dépense annuelle globale destinée à l'assainissement. Cette loi, approuvée le 30 août 1970, a comblé une grosse lacune, car le manque de fonds ne permettait pas d'intervenir dans tous les élevages où l'assainissement se rendait nécessaire. On a également augmenté les subventions pour l'achat de bétail et les indemnités d'abattage des vaches infectées.

◆ Par ailleurs, on a créé de nouveaux « îlots d'assainissement » dans les communes de Doues, Gignod, Nus, Verrayes, Avise, Aymaville, Charvensod, Châtillon, Saint-Vincent, Valtournanche, Montjovet, Champdepraz et Gaby.

◆ Des mesures ont été prises en faveur des éleveurs de la race valdôtaine pie noir pour dédommager ceux qui avaient subi des pertes: on a accordé la possibilité d'une contre-épreuve du bétail infecté et l'on a désigné, comme membre de la commission d'appréciation un éleveur expert dans la race valdôtaine pie noir.

◆ L'activité de l'Assessorat dans le secteur de l'assainissement du bétail résulte des tableaux ci-dessous:

Examens sérologiques pour la brucellose

1970: **26.057**
1971: **26.807**

Examens sérologiques pour la tuberculose

1970: **32.890**
1971: **35.969**

Mastites soignées

1970: **5.671**
1971: **5.700**

Vaccin « souche 19 » contre la brucellose

1970: **6.358**
1971: **6.020**

N. d'animaux abattus

1970: **3.495**
1971: **2.351**

N. d'animaux achetés

1970: **1.129**
1971: **420**

Dépense totale

1971: **lires 490.511.763**
1971: **lires 233.080.615**

Les données relatives à l'année 1971 se rapportent uniquement aux six premiers mois (janvier-juin 1971).

L'assesseur régional de l'agriculture et forêts, M. Joseph Maquignaz à l'occasion d'un concours zootechnique.

QUELQUES CHIFFRES TÉMOIGNENT DU TRAVAIL ACCOMPLI DEPUIS MAI 1970

2ème LISTE

PRODUITS ANTIPARASITAIRES

● En application du décret du Président de la République n° 1255 du 3 août 1968, portant sur la réglementation de la production, du commerce et de la vente de produits antiparasitaires, l'Assessorat a délivré 2002 autorisations pour l'achat d'antiparasitaires à des agriculteurs qui ont soutenu le « colloquio ».

CULTURES DE HAUTE QUALITE

a) 103 bénéficiaires ont obtenu des subventions se chiffrant à L. 18.483.795 pour la culture de la vigne;

b) 7 bénéficiaires ont obtenu des subventions s'élevant à L. 781.770 pour l'arboriculture;

c) 774 bénéficiaires ont obtenu des contributions pour l'achat de boutures de vigne et d'arbres fruitiers pour un montant de L. 8.726.000.

COOPERATION ET VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Les frais et les dépenses engagées dans ce secteur atteignent la somme de L. 586.707.600 répartie comme il suit:

- **cave expérimentale:** construction et équipement . L. 110.000.000
- **fromagerie de Valtournanche:** participation aux frais de gestion et aménagement et équipement de la fromagerie . . . . . L. 13.345.600
- **magasin de fruits de Saint-Pierre:** participation aux frais soutenus pour les premiers équipements, pour la publicité et la modernisation du magasin . . L. 34.680.600
- **fromagerie coopérative Chatel-Argent de Villeneuve:** crédits pour la réalisation de cet ouvrage . . . L. 236.000.000
- **Centrale laitière d'Aoste:** modernisation de l'équipement . . . . . L. 10.000.000
- **Coopérative des producteurs de lait et fontine de la Vallée d'Aoste:** participation aux frais soutenus pour la publicité et les intérêts . . . . . L. 69.000.000
- **Consortium des producteurs de fontine du Val d'Aoste:** 162.402 meules marquées — subvention de 700 L. par forme de fontine — montant total des subventions . . . . . L. 113.681.400

AMELIORATIONS FONCIERES

● L'Assessorat s'est chargé de l'instruction de deux dossiers transmis à la Communauté Economique Européenne (après avis favorable du Ministère de l'Agriculture et des Forêts) en vue d'obtenir des subventions du FEOGA sur un montant total de 1 milliard 335 millions de Lires (installation d'arrosage par aspersion du Consortium de Gressan: Lires 415.000.000; construction du magasin général de la fontine du Val d'Aoste: L. 920.000.000).

Signalons également 3 autres demandes de subventions qui seront prochainement approuvées par la CEE:

- ◆ Consortium d'amélioration foncière Doues-Champillon-Conque de By: construction d'un chemin rural de 35 Km 6 et d'un réseau rural de distribution d'eau . L. 542.200.000
- ◆ Consortium d'amélioration foncière Vallon de Urtier-Conque: construction d'un chemin rural de 18 Km 1 . L. 251.800.000
- ◆ Consortium d'amélioration foncière « Rivi riuniti » Trois-Villes-Mazod-Crépellaz-Quart: réfection du canal d'irrigation et réseau rural de distribution d'eau . . L. 250.300.000

POUR LA VITICULTURE

L'Administration régionale a encouragé le développement d'un vignoble de qualité avec plusieurs variétés appréciées, en règle avec les dispositions de la CEE; et dispensée une assistance totale aux producteurs pour la reconnaissance des appellations d'origine contrôlée de nos vins. Récemment le vin « Donnaz » a été reconnu officiellement par décret du Président de la République. Il en sera de même pour le vin « Enfer » (une assemblée publique convoquée par le Comité National des vins s'est tenue à cet effet à Arvier). On est également en train de rassembler les documentations nécessaires pour le Blanc de Morgex, le Torrette et d'autres vins.

La *Cave expérimentale* a été achevée et équipée. Elle sera au service de tous les viticulteurs pour leur fournir l'assistance dans la vinification.

LES CONTINGENTS ... OU LA ZONE FRANCHE?

(Suite de la page 1)

tristement significatif que la conclusion du discours prononcé par le député Ollietti à la Chambre. «Non posso non ringraziare, - a conclu le représentant de la Vallée d'Aoste, - non posso non ringraziare in questa sede i Ministeri del Tesoro, delle Finanze, del Bilancio e dell'Interno... Nel ringraziare il Governo per l'attenzione dedicata al provvedimento in esame, rinnovo il mio sincero compiacimento al Presidente Vicentini ed a tutti i gruppi politici di maggioranza e di opposizione... etc., etc...» (1)

Mais le système des contingents n'est pas seulement condamnable du point de vue de l'autonomie valdôtaine, qu'il limite et mutile, il est condamnable également au point de vue de l'autonomie régionale en général. En effet, l'autonomie régionale a pour but principal de mettre un frein à la centralisation. Or, ce n'est certainement pas en recourant périodiquement à Rome pour l'augmentation des contingents, ce n'est pas en présentant chaque fois un nouveau projet de loi, ce n'est pas en chargeant les Commissions et le Parlement de ce travail superflu que notre Région remplira sa fonction décentralisatrice.

Notre Région remplira sa fonction décentralisatrice en exigeant l'application de l'art. 14 du Statut.

Nous devons faire pour la zone franche ce que nous avons fait pour le «riparto». Le système des contingents est comparable sous un certain rapport à la fameuse «quota mobile» de triste mémoire, dont il présente tous les inconvénients. L'Union Valdôtaine a lutté pendant des années pour la suppression de la «quota mobile». A présent que nous avons atteint ce but, nous devons nous proposer un autre objectif: le remplacement des contingents par la zone franche pure et simple, autrement dit l'application intégrale de l'art. 14 du Statut.

E. P.

---

(1) Il va sans dire que nous n'entendons faire aucune critique personnelle au député Ollietti, qui n'est après tout que le porte-parole du Conseil de la Vallée et ne saurait agir différemment. Ce que nous critiquons c'est le système des contingents, autrement dit la cause, non l'effet.

VILLENEUVE

Le pressoir à huile fonctionnera du 12 au 31 décembre.

Dévoué. Valentin Georgy.

RENE' DE LOSTAN INTERPRETE' PAR M. GIOVANNI TUCCI

(Suite de la page 1)

Per il ballo niente da dire, ma è il luogo scelto, una sala vicino al Vescovado, che scatena una querelle; comunque, pur tra avversi partiti, il ballo si svolge.

Per il Clero vi è un momento di austerità, giacchè accusa la perdita per malattia di 400 vacche, e i Giacobini si scambiano fucilate con i Cacciatori del Re.

Un altro episodio, chiaramente settecentesco, nel quale entra Joseph de Maistre, fratello del più celebre Xavier, durante un soggiorno ad Aosta, concerne pratiche di magia, secondo cui «persone illuminate e dotate di poteri speciali, pretendevano di essere in contatto con spiriti superiori, che avevano loro rivelato verità del mondo soprannaturale».

Si tratta della magia, intesa quale dimensione metafisica, o scienza delle «presenze».

Episodi del Libro, si è detto: e sarebbe impossibile seguirli tutti, ora.

Perciò non allontaniamoci da Lostan, l'amletico personaggio dalle qualità teatriche, attorali, che non disdegna la lettura del Vangelo, denso - dice lui - di luci e di ombre, di contrasti insanabili!

Certo, non vuole poco, questo Lostan: egli vuole soltanto comprendere il Vangelo, mettendo in tale impresa più passione che umiltà ...

Insomma, non sembra uno che voglia portare una croce, la nera croce dell'uomo moderno; più nera di quell'altra perchè più colta, e più vecchia, dopo quasi duemila anni di dottrine e di ribellioni.

E' preferibile, dunque, seguire Lostan sul piano laico, sociologico, quando, per esempio, s'accompagna a Passerin de l'Escalier, e contratta il corrispettivo d'affrancamento dai diritti feudali, con i «montagnards» di Gressan.

Qui, il Cavaliere, al riparo da dubbi, svolge un'azione anticipatrice dei tempi: è un modello di uomo nuovo.

Tra alterne vicende di giacobini che perdono, e di monarchici che vincono, di Te Deum che vengono cantati nella Cattedrale, per gli uni e per gli altri, appaiono poi i Socques, ossia i «Vendéens» della Valle d'Aosta, anch'essi, in fondo, dei moderati.

Il libro termina nello scorcio dei primi anni dell'Ottocento, con Lostan che fa amare considerazioni sulla restaurazione monarchica del Bonaparte: «je me demande parfois si l'histoire n'est pas une comédie grotesque ...»; e se non sia meglio, seguendo Orazio, coltivare il giardino, vivere agiatamente nella propria casa, contentarsi delle piccole gioie che la vita offre ogni giorno: medén àgan, niente di troppo.

Un Lostan, alla fine, non giacobino, non monarchico, non repubblicano, ma più semplicemente un «uomo che cerca la verità», sforzandosi, senza riuscirvi, di vivere nel tempo e nella eternità, tra gli uomini e oltre.

Si può dire che le sue domande rimarranno senza risposta: ET DIEU ? rimarrà un interrogativo, appunto.

Lostan non ha ancora appreso l'arte di amare DIO, solo per se stesso e come Egli è in se stesso, non per quello che l'adoratore, o il cercatore, può trarre da Lui, e non per come Egli è, dopo esser passato per il medium rifrattivo della personalità umana.

Doppiamente istruttiva nel campo della politica e in quello della ricerca metafisica, la sua vita appare come un enigma psicologico: l'enigma di un uomo appassionatamente ansioso di conoscere la Verità, e al tempo stesso inviluppato nel pragmatismo esistenziale.

Come tale ci congediamo da lui: da RENE', enigma psicologico, ma «Héros positif» della umana condizione.

Giovanni TUCCI

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Rédaction Administration et Publicité

au SIEGE de

L'UNION - VALDOTAINE

29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

ABONNEMENTS

Ordinaire L. 1.000 - (semestre L. 600)

Etranger L. 2.000 - Soutien L. 5.000

C.C. N° 2/ 40412

DIR. RESP. EMILE PROMENT

Enreg. Tribunal d'Aoste N° 2 du 24-5-1954

Imprimé par L'UNION - VALDOTAINE

29, rue Festaz - - 11100 AOSTE

SOUSCRIPTION POUR L'IMPRIMERIE DE L'UV

N. N. - Saint Christophe	2 000
Borre Emilien - Gignod	5 000
Subet Emile - Gignod	1 000
Un Unioniste de Quart	5 000
Viglino Firmin - Gignod	2 000
Laurencet Serge - Lausanne	2 000
Borettaz Ange Verbier Suisse	2 000
F. L. - Aoste	50 000
B. J. - Arvier	5 000
G.M. - Villeneuve	5 000
Besenval Joseph - Arpuilles	2 000
Fabiole Léonard - Perloz	2 000
C. R. - Villeneuve	1 000

REMERCIEMENT

La famille Lévêque, profondément touchée par les démonstrations d'estime et d'affection témoignées à leur cher

ANSELME

remercie vivement le Clergé, les Révérendes Soeurs de Saint-Joseph, les Autorités régionales, civiles et scolaires, l'Institut Manzetti, tous les Instituteurs et Institutrices, tous les écoliers et en particulier les petits élèves du cher disparu, les conscrits de 1922 et tous ceux qui ont pris part à son immense douleur.

Aoste, le 10 novembre 1971.

Pe pocca sou dz'étsandzo de viëille moutre ... atot de nouve

● ORFEVRERIE
● HORLOGERIE
● ARGENTERIE

Marino Pasquettaz

AOSTE — 40, Rue Festaz
(angle Avenue de la Gare) ☎ 44.503

TORREFACTION **Bianquin Ildo**

27 Rue De Tillier
Tél. 41.123
AOSTE

but. Ces difficultés, je les connais bien. M. Dujany dans son discours prononcé à une racine qui n'a jamais été d'
et, avec mes amis, je me suis efforcé de la fête des Emigrés de cette année. Car si la Vallée d'Aoste a pu
été déracinée. unis va au-delà de l'occasion d'une ren- tion, dans l'exercice de leur activité, ce
a pu maintenir contre annuelle. programme d'objectifs et d'actions».